

Attractivité de l'académie de Guyane- Réunion sur invitation du Recteur

2 mars 2015

Propositions du recteur :

- **1.** Le classement de l'académie en éducation prioritaire renforcée : cela permet l'élévation de la rémunération des enseignants. Le classement est déjà acté par le ministère. Un montant de 5 millions €/an est prévu. Le classement prévoit également 90 points pour les permutations au 1^{er} degré et 60 points par an pendant 8 ans dans le 2nd degré.
- **2.** Une Bonification spécifique Guyane des barèmes dès le mouvement 2019 :
2nd degré : 100 pts après 5 ans, cumulables avec la bonification REP/REP+
La bonification doit être étendu au 1er degré.
La FSU voudrait savoir « Comment » ?
- **3.** L'organisation d'un concours spécifique, pour la rentrée 2016, proche de celui proposé à Créteil, avec écrits du concours délocalisés dans l'hexagone, pour augmenter le vivier CRPE très insuffisant en Guyane.
La FSU propose la possibilité d'écrits du CRPE dans les DOM voisins et un retour à une sélectivité de ce concours (l'efficacité d'une sélection par concours impose 6 candidats pour 1 poste).
- **4.** La mise en œuvre au sein de l'ESPE d'une voie de formation-préparation par apprentissage dès le M1 : étudiants en alternance, rémunérés environ 1000€/mois. Potentiellement 30-40 postes, donc 60-80 étudiants. Cette mesure cible essentiellement les étudiants de milieux modestes ou intermédiaires de Guyane, qui suivent un cursus universitaire à l'UG.
La FSU propose que l'accompagnement scolaire et financier intervienne plus tôt dans le cursus.
- **5.** Un plan de renforcement de préparations aux concours internes, pour augmenter le vivier de lauréats aux CAPES et aux CAPET internes serait mis en œuvre par l'ESPE, dans le cadre de la formation continue du rectorat. Supports 15/18°.
La FSU propose d'étendre ce dispositif aux contractuels du 1° degré.
- **6.** Un concours spécifique **PE LCR** dont l'objectif est de promouvoir les langues régionales et d'intégrer les ILM. A terme, il faudra une requalification de ces emplois vers le haut. Il s'agit de « booster » la VAE de l'UG, qui doit s'ouvrir à la société guyanaise et permettre à ces personnels de valider des L3 ou L3 pro.
La FSU se félicite que cela concerne plusieurs langues et cultures de Guyane, ce qui constitue une amélioration. Il faudra veiller à prévoir l'évolution des carrières de ces personnels.

Concernant l'**ISG** : celle-ci n'est plus cumulable, elle est modulable entre 12 et 20 mois : littoral/reste du département.

Attention : pour le moment, chaque administration a sa propre gestion donc pas d'équité de traitement. Un travail interministériel sera à mener pour plus d'équité.

Concernant les **conditions de vie et de travail** dans les communes isolées : *la FSU rappelle que c'est un problème crucial qui dessert de façon inquiétante le 1^{er} degré.*

Concernant les **salaires** non versés en début d'année : Sud demande la création d'une TPG sur place, au vu la taille de l'académie. Le SG répond qu'une DRFIP ici est un défi lourd pour le moment, projet lointain.

L'UTG se positionne contre le concours spécifique.

Le SGEN et la FSU sont contre les révisions d'affectation.

La FSU fait remarquer qu'il manque une prise en compte de l'échelle locale dans la recherche de l'attractivité : comment attirer les collègues vers les communes isolées ? Il faut un geste fort, à commencer par l'amélioration des conditions de logement et la mise en place de réseaux de communication qui permettent de rompre l'isolement, de pouvoir suivre des formations, de pouvoir se documenter. Bien sûr il est important de rappeler aux fonctionnaires leurs obligations mais il sera difficile de leur imposer des conditions de vie et de travail indécentes.

FO demande des journées d'information pour les enseignants qui sont envoyés sur les sites isolés, pour parler des conditions de travail, des spécificités des populations qui y vivent...